

A vos agendas...

Soirée Halloween
Vendredi soir 31 octobre 2025

Cocktails & Tapas

Gwenn Ha Du - Guéhenno
09.75.25.81.37

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE

GUÉHENNO

Au Gwenn ha du

Événement proposé par l'Association Les fées Samerahlie

Action Game HALLOWEEN

À partir de 3 ans

5 EUROS/PERS.
*COLLATIONS COMPRISES

RESERVATION OBLIGATOIRE AU 0621212252
Inscription jusqu'au 30 octobre

BIENTÔT À GUEHENNO

OUVERTURE D'UNE

BOUCHERIE

BAR / RESTO

ÉPICERIE



Chez

Elo & Seb

BAR-BAK

HORAIRES D'OUVERTURES
MERCREDI , JEUDI , VENDREDI ET SAMEDI
7H- 13H et 15H30-19H
le DIMANCHE 7H à 12H30.

GUEHENNO

30 RUE NATIONALE

06 08 56 63 46

VIDE MAISON



LE DIMANCHE

09 NOVEMBRE

DE 9H30 à 18H

LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Notre commerce de proximité « boucherie - supérette » va rouvrir ses portes dès le vendredi 17 octobre. Les gérants vont progressivement étoffer leur offre commerciale pour répondre aux besoins de la population qui se rendait par obligation dans les communes voisines. Ce commerce complètera l'offre déjà existante sur la commune.

Un autre local à côté du salon de coiffure sera mis en location prochainement. Ce local pourra accueillir une activité commerciale ou tertiaire. Dès que les travaux seront terminés, une annonce sera mise en ligne pour trouver preneur.

Le salon de coiffure est à reprendre, la gérante souhaite se reconvertir professionnellement. Si vous avez connaissance d'une personne qui veut se lancer à son compte, n'hésitez pas à l'informer. Le loyer est attractif et modéré.

Les travaux du colombarium sont quasiment terminés et le lieu sera prêt pour la période de la Toussaint propice au recueillement.

Pendant la première semaine de vacances scolaires du 20 au 24 octobre prochain, se déroulera une nouvelle opération « argent de poche » à destination des jeunes de 14 à 17 ans. Venez-vite vous inscrire.

Le samedi 15 novembre, le traditionnel repas du CCAS se déroulera. Cette année le repas sera élaboré par le restaurant « Gwen Ha Du ». Les invitations seront transmises prochainement. Nous vous attendons nombreux.

Pour l'instant, nous n'avons toujours pas eu de réponse pour la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune suite à la tornade du 2/9/2025. Le dossier est toujours en cours d'instruction.

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHÉ.

Fermetures mairie

La mairie et la poste seront fermées les jeudis 23 octobre et 30 octobre après-midi et

le lundi 10 novembre matin.

Merci de votre compréhension.

Brèves du conseil

Séance du conseil municipal du 16/09/2025.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Mr Bruno ANTOINE, Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mme Christiane JOUBIOUX, Mr Michel LE MERCIER.

Excusés : Mme Claudine NIZAN, Mr Julien MAUGUIN (donne pouvoir à Mr Bruno ANTOINE), Mr Erwann GRANDIN.

Absents : Mr Romuald BLANC, Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT, Mme Morgane GUILLO.

Le conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME.

APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DÉFINITIVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment les IV et V de l'article 1609 nonies C ;

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) suite à sa réunion en date 12 juin 2025 ;

Considérant que lors de sa réunion en date du 12 juin 2025, la CLECT a procédé à la fixation des attributions de compensation pour 2025 prenant en compte la part dégressive de voirie, la neutralisation des annuités de l'emprunt voirie échu, la modification des droits de tirage de la commune de Moustoir-Ac, les coûts des services communs 2024 et le reversement de 50% de l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) éoliennes 2024 ainsi que les corrections d'attribution de compensation évoquées lors du COPIL relatif au Pacte fiscal et financier de décembre 2024 ;

A l'unanimité, les conseillers municipaux :

approuvent le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées,

OCTOBRE 2025



Votre Mairie

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

accueil@guehenno.bzh

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et le jeudi

De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanence

le samedi matin

sur rendez-vous

CCAS :

Permanence sur

rendez-vous

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15

qui vous orientera vers le

service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

GYM DOUCE

Gym douce

Les mardis de 10h à 11h à

la salle du Roiset.

La gym est maintenue pendant les
vacances de la Toussaint



PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

les samedis : 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ;
25/10 ; ; de 10h30 à 12h00.

les dimanches : 05/10 ; 12/10 ;
19/10 ; 26/10 ; 02/11 ; de 10h30 à
12h00.

Le prêt de livres est
gratuit.



DÉCHETTERIE

La déchetterie de Brénolo est
ouverte :

Du lundi au samedi :

08h30-12h30 / 14h00-18h00

Le jeudi : Fermée

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

CONVENTION AVEC LA SAUR POUR L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MESURE DE DEBIT/PRESSION DES BOUCHES ET POTEAUX D'INCENDIE COMMUNAUX

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant que le contrat avec la SAUR pour la surveillance des poteaux et bouches d'incendie doit être renouvelé à compter de l'année 2025 ;
Considérant qu'il il s'avère indispensable de procéder à l'entretien préventif des poteaux et bouches d'incendie dans le cadre de la sécurité incendie sur la Commune de Guéhenno ;
La présente convention a pour objet de confier à la SAUR la surveillance, l'entretien et les petites réparations des appareils de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public dépendant du territoire de la Collectivité.
Elle est conclue pour une durée de 3 ans à compter de 2025, renouvelable 1 fois par tacite reconduction pour une période de 3 ans.
La rémunération de la société est établie selon les montants suivants :
Par poteau incendie (avec mesure de débit) : = 41,00 € HT
Par bouche incendie (avec mesure de débit) : = 44,00 € HT
Il est demandé combien de poteaux incendie existent actuellement sur Guéhenno. Il est précisé 4.
A l'unanimité, les conseillers municipaux :
approuvent la convention avec la SAUR pour la surveillance des poteaux et bouches d'incendie,
autorisent le Maire à signer, tous les actes se rapportant à la mise en œuvre de la présente délibération,

REPRISE EN LOCATION-GERANCE POUR LA SUPERETTE

Un couple est intéressé pour la reprise du commerce en location.
Suite à la réunion du 15 juillet dernier, il est proposé de faire débiter le bail commercial en octobre 2025 avec un loyer progressif :
6 mois à 250€ HT ; 6 mois à 500€ HT ; ensuite 700€ HT.
Il est proposé que la rédaction du bail commercial par un notaire soit divisée entre la commune et les locataires (date de signature prévue le 6 octobre, démarrage du bail le 15 octobre). Les modifications à l'origine des locataires et nécessitant une modification du bail commercial seront à la charge des locataires.
Il est proposé d'inclure dans le bail commercial une option de rachat du matériel de la commune par les locataires.
Il est proposé de louer (en dehors du bail) la licence IV afin d'offrir la possibilité au commerce de développer son activité. Il est proposé une gratuité pour la licence IV durant 6 mois, au terme des 6 mois en fonction de la fréquentation et de l'utilisation de la licence IV, le montant pourra être revu.
A l'unanimité, le conseil municipal :
Valide les montants de loyers susmentionnés ;
Valide les modalités de rédaction et modification du bail commercial et de la location de la licence IV à venir ;
Autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Infos communales

Repas du CCAS

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le samedi 15 novembre 2026 à 12h à la salle du Roiset. Le personnes de 70 ans et plus vont bientôt recevoir une invitation par courrier. Toutefois si vous ne recevez pas d'invitation n'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Recensement

Des personnes se plaignent de la présence de rats. Pour évaluer ce phénomène, nous vous remercions de vous manifester en mairie en donnant des informations fondées.
Quelques conseils à pratiquer : *Évitez de laisser traîner des graines ou des restes de nourriture près du sol*, en particulier autour du poulailler ou des zones de stockage. Lavez vos poubelles, utilisez des containers fermés hermétiquement pour ne pas les attirer.

Bibliothèque : recherche de bénévoles

Les permanences de la bibliothèque sont assurées par des bénévoles les samedis et dimanches matin de 10h30 à 12h00 sauf les jours fériés. Pour assurer la continuité du service, nous souhaitons renforcer notre équipe de bénévoles. Vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie Tél. 0297422989 ou Christiane Joubioux au 0683865946.

Recherche vacataire

La commune recherche, un vacataire pour effectuer les états des lieux des salles communales lors des locations. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de la mairie au 02-97-42-29-89.

Désherbage du cimetière : une action citoyenne

La Toussaint approche! **Participons ensemble au désherbage citoyen du cimetière le mercredi 22 octobre de 9h00 à 12h00.** En plus d'un temps de convivialité, nous aurons à coeur, comme chaque année, de préparer l'embellissement de notre cimetière. Cette action s'inscrira dans la semaine dite "argent de poche" pour les jeunes. Le pot de l'amitié clôturera la matinée. Venez nombreux selon vos disponibilités!
Par ailleurs, afin de faciliter l'entretien de nos espaces, la municipalité vous prie de bien vouloir nettoyer vos tombes et alentours (entre-tombes) pour le samedi 25 octobre.

Opération argent de poche

La commune organise de nouveau l'opération argent de poche à destination des jeunes de 14 ans à 17 ans
Cette opération aura lieu la **semaine du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025.**
Le dossier d'inscription est disponible en mairie.
Pour plus d'information vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02-97-42-29-89.
Inscription jusqu'au 16 octobre 2025.

GUEHENNO : A LOUER MAISON T3

80 M2, proche du bourg, 630€/mois

Rez de chaussée :

Pièce de vie avec placard, cuisine aménagée, WC.

Etage :

2 chambres, 1 mezzanine, douche avec WC.

Garage, terrasse, possibilité jardin avec pelouse



Infos diverses

FORMATION NUMÉRIQUE

Vous avez **plus de 60 ans** et souhaitez maîtriser votre ordinateur pour vos démarches quotidiennes ?



14 h de formation - 6 séances

Toute inscription entraîne une participation sur les 6 ateliers



1

Se familiariser avec l'outil informatique
Vendredi 09/01 de 14h à 16h30

2

Traitement de texte et navigation Internet
Vendredi 16/01 de 14h à 16h30

3

Gestion de la messagerie
Vendredi 23/01 de 14h à 16h30

4

Démarches administratives et sites du quotidien
Vendredi 30/01 de 14h à 16h30

5

Découverte du site Icopé Monitor
Vendredi 06/02 de 14h à 16h

6

Point individuel
Vendredi 13/02 de 14h à 16h



Sur inscription

Contacter Mairie de Bignan- 02.97.60.02.98



Mairie de Bignan

2 rue Georges Cadoudal- 56500 Bignan



FORMATION NUMÉRIQUE

Vous avez **plus de 60 ans** et souhaitez prendre en main votre smartphone/tablette dans les démarches du quotidien ?



11h30 de formation en 5 séances

Toute inscription entraîne une participation sur les 5 ateliers



1

Se familiariser avec le Smartphone/Tablette
Mardi 06/01 de 14h à 16h30

2

Navigation Internet et gestion de la boîte mail
Mardi 13/01 de 14h à 16h30

3

Démarches administratives et loisirs
Mardi 20/01 de 14h à 16h30

4

Découverte de l'application Icopé Monitor
Mardi 03/02 de 14h à 16h

5

Point individuel
Mardi 10/02 de 14h à 16h



Sur inscription

Contacter Mairie de Saint-Jean-Brévelay 02.97.60.30.13



Mairie de Saint-Jean-Brévelay

11 rue de Rennes
56660 Saint-Jean-Brévelay

